

Décembre 2019

**La Lettre de l'YCO
Numéro 3**

L'édito : retour sur une saison de voile et perspectives 2020

La fin d'année est toujours un moment propice au bilan de la saison de voile et aux réflexions sur l'organisation et le fonctionnement du Club. Notre Assemblée Générale du 26 octobre dernier a connu une participation importante qui a permis de partager avec un grand nombre d'entre vous nos réflexions et nos projets.

La préparation de la saison 2020 est maintenant bien avancée avec de belles perspectives, vous en trouverez les principaux moments dans la présente lettre.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale qui est toujours un moment important dans la vie de notre Association, s'est tenu à l'Hôtel Ker-Moor le 26 octobre. Vous étiez particulièrement nombreux à avoir répondu à l'invitation puisque 90 Membres du Club étaient présents ou représentés, dépassant ainsi largement le quart des adhérents nécessaire pour la validité des délibérations.

La séance Présidée par Yves Monmoton s'est déroulée en présence du Maire de Bénodet Christian Pennanech, et de l'Adjoint en charge du Nautisme Stéphane Lozachmeur.

Après la présentation du Rapport d'activités nautiques par Romain Joncour et des résultats financiers par Jean-Paul Daumarie, Yves Monmoton indique que l'année 2019 peut être considérée comme une année globalement satisfaisante, avec des points forts et quelques faiblesses

Parmi les satisfactions on peut citer :

- La venue des **Requin** pour leur National à l'occasion du Rendez-vous de la Belle Plaisance. Le dernier **National Requin** couru à Bénodet datait de 1976, soit 43 ans !
- Un nombre plus important de participants à la **Belle Plaisance** : on approche des 80 bateaux ciblés,

- Un rallye de **Bot Conan** toujours apprécié avec plus de participants, mais on peut faire encore mieux, et un regret : la faiblesse de la brise pour la 3ème année consécutive,
- Et enfin la Glazigouden en développement, sans doute grâce à la Coupe de Cornouaille/Trophée Kerné. À souligner que les premiers viennent de clubs voisins.



Parmi les déceptions ou les faiblesses :

- L'annulation de la **Remontée de l'Odet**. Elle était cependant prometteuse avec un nombre d'inscrits, ou de préinscrits supérieur à 2018 (des régates un samedi permettent aux moniteurs des écoles de voiles - Ste-Marine ou de l'UCPA - d'en être). Mais il y a eu une belle représentation « Odet » à Loctudy le lendemain dans le cadre des **Régates des deux Estuaires**.
- La régata du **Vendredi soir** avec bien peu de participants, régata qu'il convient cependant de maintenir : « ça fait prendre l'air au bateau et à leurs équipages ».
- Une faiblesse à relever aussi celle de l'accueil des bateaux classiques durant la **Belle Plaisance**. Il faut notamment améliorer l'accueil par un accompagnement sur l'eau des bateaux, les « classiques » souvent peu manœuvrant peuvent en effet se trouver en difficulté dans le courant.

En ce qui concerne les **résultats financiers** :

- Un grand merci à Jean-Paul Daumarie, qui a accepté d'assurer à nouveau la fonction de trésorier en 2020,

- L'attention est appelée par Yves Monmoton sur la fragilité des comptes : certes l'exercice 2019 se traduit par une faible perte, mais ceci est dû à la part significative des subventions de la Commune de Bénodet ainsi que son aide matérielle (Club House, Pontons...) et de certains partenaires (tels que « Val Thorens », « Le Télégramme », « Le Transat » ou « Le Finistère Assurance »), sans eux rien ne serait possible.

Puis la parole est donnée à Monsieur le Maire de Bénodet qui souligne l'importance de la plaisance pour Bénodet et sa région, la place particulière qu'y tient l'YCO, sans oublier les difficultés notamment la concurrence que peuvent exercer d'autres clubs ou départements voisins. Il souhaite aussi mettre l'accent sur la formation des jeunes à la voile qui est cruciale pour le maintien de l'activité au niveau des clubs. Il insiste enfin sur l'importance de l'UCPA en confirmant qu'il restera à Bénodet.

À une question des participants sur les écoles de voile, Christian Pennanech répond qu'à Bénodet la place manque pour l'installation d'une nouvelle école voile. Néanmoins que ce soit à Sainte-Marine ou dans la Communauté de communes de Fouesnant, l'offre est large et de bonne qualité.

L'Assemblée Générale se termine par l'élection des candidats à la participation au Comité. Au terme du vote sont élus ou réélus : Michelle Bagur, Matthias Biger, Daniel Mutricy, Pierre Yves Biger, Louis-Michel Castric, Jean-Paul Castric, Jean-Paul Daumarie, Yvon Lucas et Christiane Ragons.

Le Programme 2020

Le programme 2020 est prometteur.

Le **Rendez-vous de la Belle Plaisance** qui fêtera sa 20^{ème} édition s'annonce bien. Il aura lieu du 26 au 28 juin, ce qui le place idéalement avant « **Tonnerre de Brest 2020** » et le « **Rallye d'Irlande** » organisé par le Yacht Club Classique à l'occasion des 300 ans du Royal Cork Yacht Club (RCYC). Il devrait rassembler de nombreux croiseurs et les « métriques » s'annoncent également plus nombreux.

La montée en puissance de la **Glazigouden**, qui se tiendra en fin de saison les 26 et 27 août, devrait se confirmer notamment grâce au Challenge de Cornouaille qui permet d'attirer des bateaux venant des clubs voisins. Cette épreuve a de plus été retenue pour le Championnat du Finistère.



La voile légère n'est pas oubliée dans ce Programme avec le National Fireball qui aura lieu du 11 au 13 juillet et la Remontée de l'Odette, le 13 août, qui sera désormais ouvert aussi aux Dinghy 12.

La vie du Club

La préparation de la **Plaquette 2020** à laquelle vous êtes très attachés et qui constitue un support de communication apprécié de nos sponsors, est en bonne voie sous la direction d'Olivier Dauchez. Plusieurs contributions de grande qualité ont été préparées par les membres du Club.

Le **Site internet** va connaître des évolutions en début d'année prochaine avec la mise en œuvre de la solution de paiement en ligne par carte qui, faute de temps, n'a pu être achevée cet été. Elle amènera quelques changements dans nos habitudes avec la création de comptes sur le Site pour payer les cotisations ou les licences ou les frais de participation aux régates. Ce sera un processus comparable à celui auquel nous sommes habitués dans le commerce sur le net.

L'ouverture aux Membres de la partie privée du Site, qui avait été prévue mais non encore activée, va être faite dans le cadre de ce changement. Cela permettra de mettre à disposition des seuls membres du Club un certain nombre d'informations à diffusion restreinte. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans une prochaine lettre de ces changements.

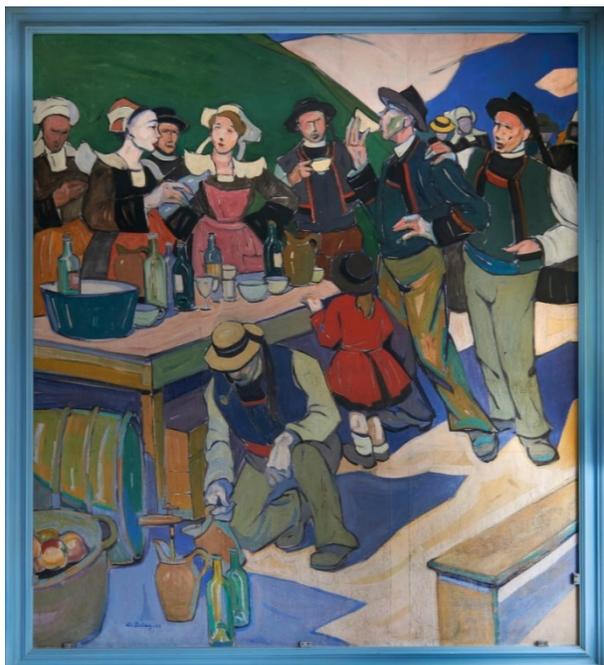
Enfin, nous rappelons que l'actualité du Club c'est aussi sur sa **Page Facebook** qui est suivie par plusieurs centaines d'abonnés.

Suivez-nous sur Facebook
<https://www.facebook.com/YCOVoile/>



Une vente aux enchères exceptionnelle à l'Hôtel Ker-Moor

Dans la foule nombreuse qui se pressait le dimanche 1^{er} décembre dans la cour de l'Hôtel Ker-Moor on pouvait croiser quelques membres du Club qui attendaient patiemment l'ouverture des portes de la grande salle à manger. Ce qui motivait ce jour-là un tel intérêt n'était pas la qualité reconnue de la cuisine de l'Hôtel, mais une importante vente aux enchères dont le clou était constitué par les 5 grandes toiles de l'artiste quimpérois **Pierre de Belay** qui ornent les murs de la salle à manger dans laquelle a été organisé pendant plusieurs années notre traditionnel diner après l'Assemblée Générale.



Les toiles avaient été achetées en 1923 à Pierre de Belay, ce qui avait lancé sa carrière, par le grand père de Jean-Charles Daniel l'actuel propriétaire de l'hôtel. La vente motivée par le départ à la retraite de ce dernier a donné lieu à beaucoup de spéculations de la part de potentiels acheteurs français ou étrangers dans les jours précédant la date. En effet, il s'agit d'œuvres d'un grand intérêt qui ont été conçues dans un style très novateur, bien dans l'esprit art déco. L'annonce quelques jours avant la vente par le Maire de Quimper de l'intérêt porté par la ville pour ces œuvres et la visite qu'il a faite sur place accompagné du Ministre de la Culture Franck Riester, a ajouté un supplément d'intérêt pour la vente.

Le jour dit devant une foule chauffée à blanc et dans une salle bondée, la vente s'est déroulée en 2 temps : une enchère sur chacune des toiles, suivie d'une enchère complémentaire portant sur l'ensemble des œuvres. Après quelques minutes de suspens la Ville de Quimper a acquis, lors de la deuxième enchère et sous un tonnerre d'applaudissements, les 5 toiles pour un montant de 250 000 euros. Elles seront installées au Musée des Beaux-Arts.

Dragon vous avez dit Dragon ?

Dans un article publié sur la page « Patrimoine » du Site, Pascal Goachet reviens sur ce quillard de sport dessiné en 1929 et qui donne toujours lieu à des régates très disputées :

<https://www.yco-voile.fr/patrimoine/#dragon>

Brèves de comptoir

Chemise YCO

Le Club vous propose une chemise aux couleurs de l'YCO. C'est un article en pur coton bio avec une poche de poitrine, col boutonné et doublure du col et des poignets de couleur contrastée.



N'hésitez pas à nous la commander si vous voulez l'arborer en 2020. Nous signalons aux ménagères de plus (ou de moins) de 50 ans que son repassage est ultra facile et, si les hommes repassent aussi, ils n'en seront que plus heureux. Son prix de 45€ est à régler au Club à la commande.

Grand Chef YCO

C'est le samedi 25 juillet prochain, veille de la régata de Bot Conan, qu'aura lieu le prochain concours « **Grand Chef YCO** ». Espérant plus de participants chaque année, nous avons choisi un thème de cuisine facile et s'adaptant à toutes les imaginations : les plats (entrée, plat et dessert) devront être de couleur rouge et /ou verte.

Tomates, concombres, poivrons, betteraves, herbes, fraises, pistache etc. Tous les mélanges sont permis pourvu qu'ils soient beaux et bons. Vous avez le temps d'y réfléchir et de nous surprendre avec vos inventions.



**2 exemples facile
ou plus compliqué**

YACHT CLUB DE L'ODET Port de Penfoul, 29950 BÉNODET

Courriel YCO : contact@yco-voile.fr

Courriel infos : infos@yco-voile.fr

Tél : 02 98 57 26 09